

École des métiers de la construction de Montréal

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'École des métiers de la construction de Montréal définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Notre école est un chef de file et même un fleuron de l'industrie de la construction. Elle regroupe une équipe-école passionnée qui réussit à maintenir le statut de l'institution, l'actualisation des métiers et des technologies ainsi que l'innovation des moyens pour y parvenir afin de répondre aux besoins futurs du secteur d'activité et à la qualité des diplômés.

Vision et valeurs : valeurs

Nos valeurs se concrétisent au quotidien par des actions et comportements guidés par l'agilité, l'innovation, le travail d'équipe, la responsabilisation, et ce, dans le respect des individus, de l'institution et de sa mission ainsi que des obligations liées à la profession d'enseignant.

- Agilité: La capacité à montrer de la flexibilité et à s'adapter aux différentes situations, différents environnements et individus dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.
- Innovation: La démonstration d'une volonté de faire les choses différemment en les optimisant dans un esprit d'amélioration continue.
- Travail d'équipe: La capacité à travailler en collaboration avec l'équipe-école dans un environnement et un contexte où le but commun et la mission sont privilégiés.
- Responsabilisation: La capacité à manifester des comportements et actions en lien avec les rôles et responsabilités de ses fonctions.
- Respect: Montrer une attitude et des comportements considérés civils autant envers les élèves que l'équipe-école.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

- Situé dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, accessible en métro et en autobus.
- En collaboration avec la CCQ et avec le Service aux entreprises de notre centre de service scolaire, nous sommes très actifs à répondre aux besoins de formation de nos partenaires. Ce lien facilite le maintien du niveau de compétences de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction grâce à la reconnaissance des acquis, à la formation continue offerte ainsi que la formation initiale.
- Nous avons un très bon taux de placement de nos diplômés et la rétention dans l'industrie ce ceux-ci est largement supérieur que les travailleurs non diplômés (CCQ, 2021, p4).
- L'ouverture de bassin, nuisant à l'augmentation des inscriptions, ne semble pas augmenter l'attractivité du secteur et les principales préoccupations des employeurs se situent au niveau de la difficulté à embaucher de la main-d'oeuvre, le niveau et la qualité des compétences de la main-d'oeuvre (CCQ, 2022, p4).
- Les changements à la loi R-20 nous amènent à revoir nos pratiques d'enseignement, à développer l'offre de formation en alternances travail-études, à renforcer nos liens avec nos partenaires de l'industrie, et à arrimer la formation aux besoins actuels et futurs.
- Nous devons maintenir le virage et accroître la visibilité de nos offres de services ainsi que les réalisations de nos élèves vers les nouveaux médias. Nous devons améliorer notre communication pour qu'elle soit plus rapide et atteindre un plus grand bassin, tant à notre personnel, nos élèves et les partenaires, actuels et futurs.
- L'école joue un rôle important dans la communauté qu'elle dessert et assure une présence et un leadership dans différents événements présentant ses propres métiers (ex: foire d'emploi, salon, visite de partenaire, etc.). Elle offre aussi de nombreuses opportunités de découverte aux candidats désireux d'en savoir davantage sur les métiers présents à l'école (salon de l'éducation, porte ouverte, élève d'un jour, visite dans les écoles secondaires, jeudi-info, programme Transit 15, Boot-camp de l'ACQ, etc.).

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'École des métiers de la construction de Montréal offre 16 programmes de formation, 13 DEP et 3 ASP, nous avons également 5 programmes offerts en anglais. Ils sont offerts à temps plein de jour et de soir en diverses formules (régulière, à distance, alternance travail-études). L'ÉMCM accueille annuellement près de 900 élèves provenant de la grande région de Montréal et de l'extérieur du pays.

Pour accompagner les élèves dans leur parcours, il y a une équipe de direction à la pédagogie composée du directeur, de quatre adjoints, de 80 enseignants (réguliers, contractuels et à taux horaire) ainsi que des services éducatifs complémentaires (conseiller en orientation, d'une TES à temps plein, d'une TES à temps partiel, et d'une conseillère pédagogique à temps partiel).

Des plages horaires sont dégagées chaque semaine pour offrir des périodes de récupération et de reprise d'évaluation aux élèves. L'école soutient la participation des élèves aux olympiades des métiers, elle dispose d'un point de service, de deux chantiers-école et de l'équipement informatique pour permettre aux enseignants une utilisation des TIC dans leur enseignement.

En 2021-2022:

- 88,5% de nos élèves ont le français comme première langue parlée à la maison;
- 12,55% de nos élèves avaient moins de 20 ans;
- 20,04% de nos élèves ont abandonné leur formation.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Promouvoir les métiers les moins connus sur les réseaux sociaux;
- Rayonnement et appartenance par la publicité et les galas;
- Inviter à l'école les entrepreneurs, la CNESST, la CCQ, les fournisseurs et les écoles secondaires (Transit, jeudi-info, etc.);
- Collaboration avec les partenaires du milieu pour la promotion: écoles secondaires, Emploi-Québec, etc.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Manque de personnel de soutien;
- Obligation d'atteindre les objectifs du plan de cours;
- Augmenter les services de soutien aux élèves;
- Organiser et informer les enseignants sur l'aide à l'apprentissage (évaluation).

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : #1 Le faible niveau de réussite des élèves dans certaines compétences barrières

Orientation : Rehausser le taux de réussite moyen des élèves.

Objectif : Rehausser le taux de réussite moyen des élèves de tous les programmes vulnérables (taux de réussite inférieur à 90%) de 90 % à 95 % d'ici juin 2027

Enjeu : #2 : L'abandon des élèves ayant des besoins particuliers.

Orientation : Diminuer le taux d'abandon dans les programmes vulnérables (supérieur à 20%).

Objectif : Diminuer le taux d'abandon dans les programmes vulnérables (supérieur à 20%) de 20 % à 10 % d'ici juin 2027